

RCS : EVRY  
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

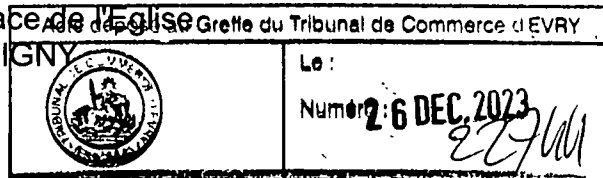
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00939  
Numéro SIREN : 818 765 877  
Nom ou dénomination : 2ARAUJO SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 22744

# 2 ARAUJO SERVICES

Au capital de 1 500 €  
RCS EVRY N° 818 765 877  
Siège social : 2 place de l'Église Grotte du Tribunal de Commerce d'EVRY  
91350 GRIGNY



## PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le 30 juin,

A 10 heures,

Les associés de 2 ARAUJO SERVICES, société par actions simplifiées au capital de 1 500 €, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

- Monsieur Rudy DE ARAUJO possédant 100 actions,

Associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rudy DE ARAUJO, Président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la présidence,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2022,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de -2 062 Euros

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en autres répartitions	:	-2 062 Euros
- en report à nouveau	:	Euros
- en dividendes	:	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 500 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	Euros
- Réserve légale	:	Euros
- Autres réserves	:	Euros
- Report à nouveau	:	-26 139 Euros
Situation nette	:	-24 639 Euros

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate l'absence de conventions réglementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de 0 € versée au président au titre de l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

**Rudy DE ARAUJO**  
**Président**

**2 ARAUJO SERVICES**

2 Place de l'Église 91350 Grigny

☎ : 06 83 65 69 27

R.C.S. Evry 819 765 877



---

**2 ARAUJO SERVICES**

2 place de l'Eglise

91350 GRIGNY

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

---

2 ARAUJO SERVICES

2 place de l'Eglise

91350 GRIGNY

## **COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022**

### ***COMPTES ANNUELS***

- *Analyse de votre entreprise*
- *Bilan, Indicateurs financiers*
- *Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- *Compte de résultat Liasse 2033-B*
- *Annexe*
- *Détail Liasse 2033-A*
- *Détail Liasse 2033-B*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Liasses 2033-C à 2033-D*
- *Tableau délais de paiement*

***ACTIONIS***

*8 AVENUE EMILE AILLAUD*

*91350 GRIGNY*

*0681106963*

2 ARAUJO SERVICES

2 place de l'Eglise

91350 GRIGNY

## COMPTES ANNUELS

***ACTIONIS***  
8 AVENUE EMILE AILLAUD

91350 GRIGNY  
0681106963

## ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Immobilisations		
Stocks et en cours		
Créances	14 805	27 999
Disponibilités	1 292	1 611
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16 097</b>	<b>29 611</b>
Capitaux propres (Dont résultat)	26 701 2 062	24 639 2 967
Provisions risques et charges		
Dettes financières	31 099	37 343
Dettes d'exploitation	11 698	16 906
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16 097</b>	<b>29 611</b>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	33 656	18 005
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	81	
Marge brute de production % CA Production exercice	33 637 99.94	17 514 97.27
Marge brute globale % CA	33 555 99.70	17 514 97.27
Valeur ajoutée % CA	6 956 20.67	996 5.53
Excédent brut d'exploitation % CA	7 685 22.83	1 598 8.88
Résultat courant % CA	7 685 22.83	2 842 15.78
Résultat net % CA	2 062 6.13	2 967 16.48

RATIOS	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	96.23	320.29
Solvabilité à court terme	1 0.38 1	0.55
Autonomie financière	0.62	0.45

**BILAN AU 31/12/2022****ACTIF**

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart %
Immob.incorporelles nettes			
Immob.corporelles nettes			
Immob.financières			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			→
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours			
<b>STOCKS ET EN COURS</b>			→
Avances fournisseurs			
Créances clients			
Autres créances	14 805	27 999	47.13
Comptes de régularisation			
<b>VALEURS REALISABLES</b>	14 805	27 999	47.13
Disponibilités	1 292	1 611	19.81
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	16 097	29 611	45.64
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 097	29 611	45.64

**PASSIF**

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart %
Capital	1 500	1 500	
Résultat de l'exercice	2 062	2 967	30.48
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	26 139	23 172	12.80
<b>FONDS PROPRES</b>	26 701	24 639	8.37
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
<b>DETTES LONG TERME</b>			→
<b>CAPITAUX STABLES</b>	26 701	24 639	8.37
Emprunts à court terme			
Avances clients			
Dettes fournisseurs	11 539	16 906	31.74
Dettes fiscales et sociales	159		
Autres dettes	31 099	37 343	16.72
Comptes de régularisation			
Concours bancaires			
<b>DETTES COURT TERME</b>	42 798	-54 249	21.11
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 097	29 611	45.64

**INDICATEURS FINANCIERS**

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	96.23	320.29	224.07
Fonds de roulement en jours	285.61	492.62	207.02
Utilisation du fonds de roulement	285.61	492.62	207.02
Trésorerie en jours	13.82	32.22	18.40
Prélèvements / résultat			

Désignation de l'entreprise	2 ARAUJO SERVICES	1	Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	2 place de l'Eglise	91350 GRIGNY	
Numéro SIRET *	8 1 8 7 6 5 8 7 7 0 0 0 1 9		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent *	1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	34 505	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	<b>Total I (5)</b>	044	048	34 505	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Stocks	060	062		
	Marchandises *				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	14 805	27 999
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 292	1 611
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	<b>Total II</b>	096	098	16 097	29 611
	<b>Total général (I+II)</b>	110	112	16 097	29 611

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
<b>PASSIF</b>					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	1 500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		26 139	23 172
	Résultat de l'exercice	136		2 062	2 967
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
		<b>Total I</b>	142		26 701
	<b>Total II</b>	154			
DEBTS (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		11 539	16 906
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	31 099	31 258	37 343
	Produits constatés d'avance	174			
		<b>Total III</b>	176		42 798
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180		16 097	29 611

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le  
1 3 1 1 2 2 0 2 2 2Exercice N-1 clos le  
1 3 1 1 2 2 0 2 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																																					
		1 3 1 1 2 2 0 2 2 2										1 3 1 1 2 2 0 2 2 1																																																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210																																																													
	Production vendue	biens	215		214																																																												
		services *	217		218																																																												
					33 656																				18 005																																								
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																																																													
	Production immobilisée *			224																																																													
	Subventions d'exploitation reçues			226																																																													
Autres produits			230																				0																																										
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232																				33 656																				18 006																					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																				81																																									
	Variation de stock (marchandises) *			236																																																													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																																																													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																																																													
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail :)		242																				40 530																				19 002																					
		- mobilier - immobilier																																																															
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244																				729																																									
	Rémunérations du personnel *			250																																																													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252																				602																																									
	Dotations aux amortissements *			254																				1 243																																									
	Dotations aux provisions			256																																																													
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262																				1																				0																			
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																																																															
Total des charges d'exploitation (II)				264																				41 341																				20 847																					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270																				7 685																				2 842																					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280																																																													
	Produits exceptionnels (IV)			290																				5 809																																									
	Charges financières (V)			294																																																													
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300																				186																				125																			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																																																													
Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306																																																														
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310																				2 062																				2 967																					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312																				314																				2 062																					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																																																												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318																																																												
	Provisions non déductibles *				322																																																												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324																																																												
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248																				186																																							
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249																				251																																							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																																																												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																																																												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																																																												
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 septies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)		138		342																																																	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350																																																	
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346																																																							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septies)		993																																																						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352																				354																				1 876																				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356																																																												
	Déficits antérieurs reportables : * .....26...139 dont imputés sur le résultat :				360																																																												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370																				372																				1 876																					



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**DETAIL LIASSE 2033-A**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
	<b>31/12/2022 12</b>	<b>31/12/2021 12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>MATERIEL DE TRANSPORT</b>	34 505	34 505		
Amortissement Matériel de tran	34 505	34 505		
<b>AUTRES CREANCES</b>	14 805	27 999	13 195	47.13
Fournisseurs	50	12 597	12 547	99.60
Crédit de T.V.A. à reporter		648	648	100.00
Débiteur/Créditeur divers	14 755	14 755		
<b>DISPONIBILITES</b>	1 292	1 611	319	19.81
Banque Populaire	1 183	1 159	24	2.08
LCL	109	452	343	75.93
<b>TOTAL II</b>	16 097	29 611	13 514	45.64
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 097	29 611	13 514	45.64

**DETAIL LIASSE 2033-A**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N/ N-1</b>	
	<b>31/12/2022 12</b>	<b>31/12/2021 12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500	1 500		
Cap. souscrit appelé, versé	1 500	1 500		
REPORT A NOUVEAU	26 139	23 172	2 967	12.80
Ran Débiteur	26 139	23 172	2 967	12.80
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 062	2 967	904	30.48
<b>TOTAL I</b>	<b>26 701</b>	<b>24 639</b>	<b>2 062</b>	<b>8.37</b>
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 539	16 906	5 367	31.74
Fournisseurs	11 539	16 906	5 367	31.74
AUTRES DETTES	31 258	37 343	6 085	16.29
Associés Comptes courants	159	159	159	
	31 099	37 343	6 244	16.72
<b>TOTAL III</b>	<b>42 798</b>	<b>54 249</b>	<b>11 452</b>	<b>21.11</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 097</b>	<b>29 611</b>	<b>13 514</b>	<b>45.64</b>

## DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros.	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	33 656	18 005	15 650	86.92
Prestations de Services	33 656	18 005	15 650	86.92
<b>AUTRES PRODUITS</b>		0	0	100.00
Prod divers gestion courante		0	0	100.00
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	33 656	18 006	15 650	86.92
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	81		-81	
Achats de marchandises	81		81	
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	40 530	19 002	21 528	113.30
Achats de matériel, équipement	19	492	473	96.13
Carburant	8 261	326	7 935	NS
Fournit entretien petit équipt		228	228	100.00
Redevances de créditbail	13 269	5 654	7 615	134.67
Location Immobilières	11		11	
Entretien et réparations	1 111		1 111	
Entretien & réparat. vehicules	22	2 401	2 379	99.10
Primes d'assurances	2 217	4 800	2 583	53.81
Commiss et courtage sur ventes		818	818	100.00
Honoraires		2 030	2 030	100.00
Honoraires comptables	1 980		1 980	
Publicité, publications	3		3	
Déplacements,mission réception	10 153	1 339	8 814	658.51
Frais Télécommunications	1 625	456	1 170	256.75
Services bancaires et assimilé	1 859	459	1 400	305.00
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	729		729	
Aut impôt, taxe verst assimilé	729		729	
<b>CHARGES SOCIALES</b>		602	602	100.00
Assurance maladie Gérant		602	602	100.00
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>		1 243	1 243	100.00
Dot. amort. Immob corporelles		1 243	1 243	100.00
<b>AUTRES CHARGES</b>	1	0	0	51.11
Chge diverse gestion courante	1	0	0	51.11
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	41 341	20 847	20 494	98.30
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	7 685	2 842	4 844	170.44
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	5 809		5 809	
Autres Produits Exceptionnel	5 809		5 809	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	186	125	61	48.80
Pénalité, amende fisc.pénalité	186	125	61	48.80
<b>2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)</b>	2 062	2 967	904	30.48

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Pénalité, amende fisc.pénalité			186.00
04/03/2022 OD Différence lettrage	186.00		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Autres Produits Exceptionnel			5 808.94
31/12/2022 OD Régul.		5 808.94	

Désignation de l'entreprise : 2 ARAUJO SERVICES

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	34 505	462		464		466	34 505	34 505
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>34 505</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>34 505</b>	<b>34 505</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	34 505	552		554		556	34 505	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>34 505</b>	<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>	<b>34 505</b>	
III	PLUS-VALUES MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2 ARAUJO SERVICES

Néant  \*

## I RELEVÉS DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

		Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	26 139	984	26 139
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		860	28 016
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		870	54 155
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			

## III IERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 366
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 559
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : 2 ARAUJO SERVICES				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>					
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
				<b>TOTAL 1</b>	106
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				<b>TOTAL 2</b>	144
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				<b>TOTAL 3</b>	152
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024			160
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

## TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
<b>I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :		
<b>II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :		
<b>III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :		
<b>IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues				O Délais légaux :		